



LES COMMUNAUTÉS LOCALES FACE AUX IMPACTS DES PARCS DE CONSERVATION ET DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Dans le cadre du colloque les aires protégées. Différentes visions,
un même objectif ?

Université Laval, 28 septembre 2007

Dominic Lapointe

Doctorant en développement régional, UQAR
et

Christiane Gagnon

Professeur titulaire

Département des sciences humaines

Université du Québec à Chicoutimi

Co-directrice de l'axe développement durable
Centre de recherche interuniversitaire
sur le développement territorial

Plan

- 1. Parcs nationaux et communautés locales: une dialectique entre conservation/développement**
- 2. Développement durable viable et justice environnementale: un cadre d'analyse**
- 3. Méthodologie: études de cas**
- 4. Résultats**
- 5. Conclusion**

1. Parcs nationaux et communautés locales: une dialectique entre conservation/développement

- **Création de parcs nationaux => une stratégie portée par gouvernements, une politique centralisée de gestion des ressources et du territoire**
- **Parcs et aires protégées => un produit d'appel pour l'écotourisme**
- **Du point de vue du développement local, notamment pour les collectivités fragiles et périphériques, le tourisme porte espoir d'une nouvelle (unique?) source de revenus**
- **Pour les voisins des aires désignées comme protégées, qui ont peu accès à cet espace, antérieurement un lieu de vie, avec des usages multiples, partie d'une culture territoriale, voire ancestrale**

1. Parcs nationaux et communautés locales: une dialectique entre conservation/développement

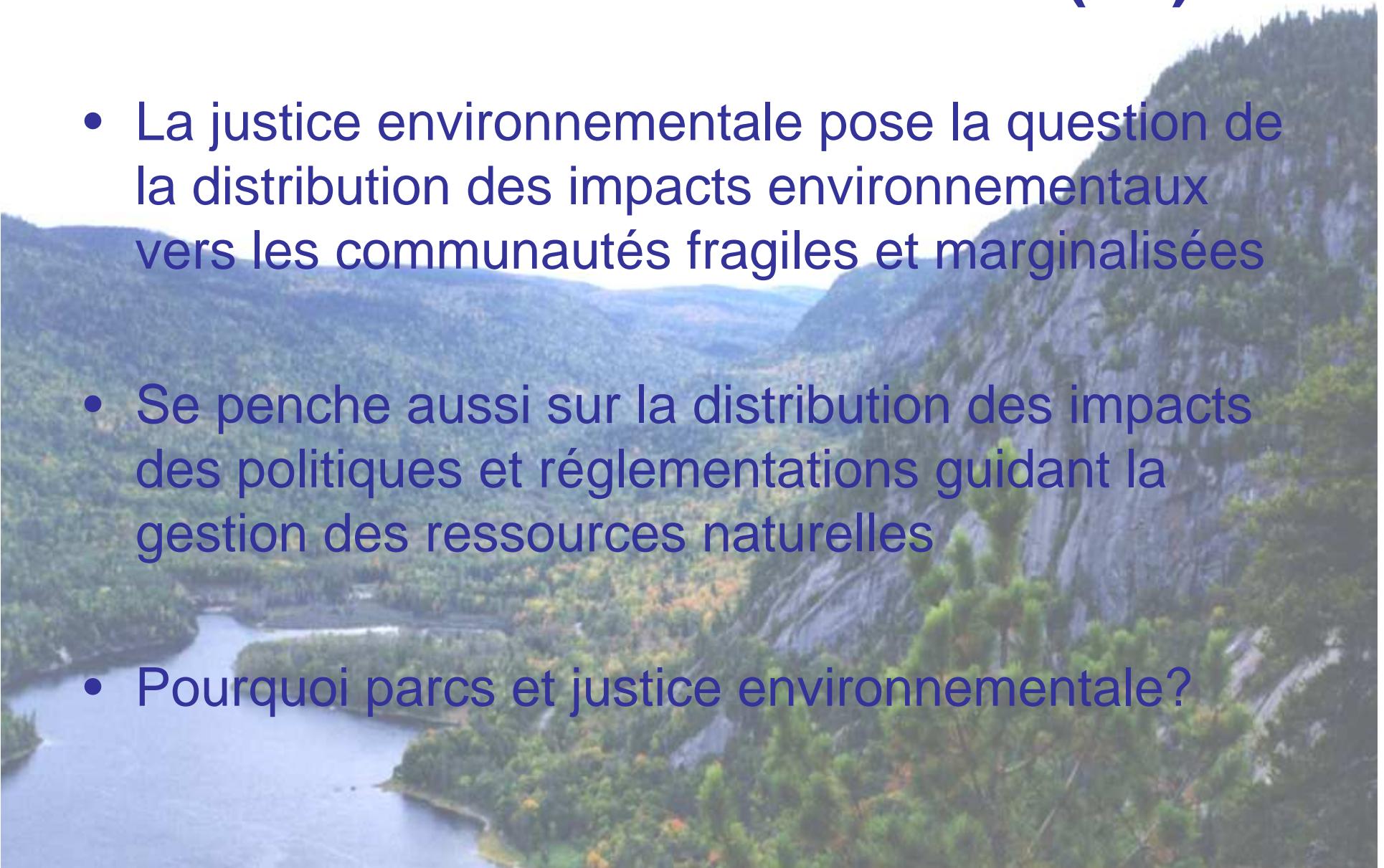
- **3 grandes logiques d'acteurs** s'affrontent sur le territoire :
 - de conservation (gouvernements centraux et écologistes)
 - de développement économique/création d'emplois (municipalités et promoteurs privés)
 - d'espace identitaire par les communautés locales
- L'écotourisme : tourisme responsable ayant un faible impact sur l'environnement, qui fait la promotion de la conservation tout en tenant compte des besoins des communautés hôtes
- Une réponse adaptée pour une cohabitation harmonieuse, coopérative entre les acteurs?
- L'écotourisme : une alternative au tourisme de masse?
 - **consommateur** d'espaces, de ressources et de culture
 - **générateur** d'impacts sociaux et environnementaux
- Écotourisme et parcs représentent des modifications dans l'appréhension et la gestion du territoire et de ses ressources:
 - **éologiquement soutenable ?**
 - **économiquement durable ?**
 - **socialement viable ?**

2. Le développement durable viable et la justice environnementale : un cadre d'analyse

- **une approche caractérisée par :**
 - Satisfaction des besoins fondamentaux
 - Prudence écologique
 - Transversalité entre social/économie/environnement
 - Articulations entre local/régional/national/global
 - Équité intergénérationnelle et spatiale (ville/village, centres/régions, Nord/Sud)
 - Gouvernance citoyenne appuyée sur la participation de tous les acteurs territoriaux
 - Une perspective d'empowerment des individus et communautés ou maîtrise sociale du territoire
 - **Une justice environnementale et sociale**

2. Justice environnementale (JE) ?

- La justice environnementale pose la question de la distribution des impacts environnementaux vers les communautés fragiles et marginalisées
- Se penche aussi sur la distribution des impacts des politiques et réglementations guidant la gestion des ressources naturelles
- Pourquoi parcs et justice environnementale?



2. Le cadre de la JE comme outil d'analyse des impacts de la conservation

- Présence d'une communauté fragile
- Intervention exogène, principalement étatique
- Disparité dans la distribution des impacts
- Difficultés d'implication de la population locale dans le processus de décision et de participation
- Plusieurs Parcs répondent à ces critères
 - Aux USA, le NPS entre 1994 et 2001 à intégré la JE dans 36 évaluations d'impacts

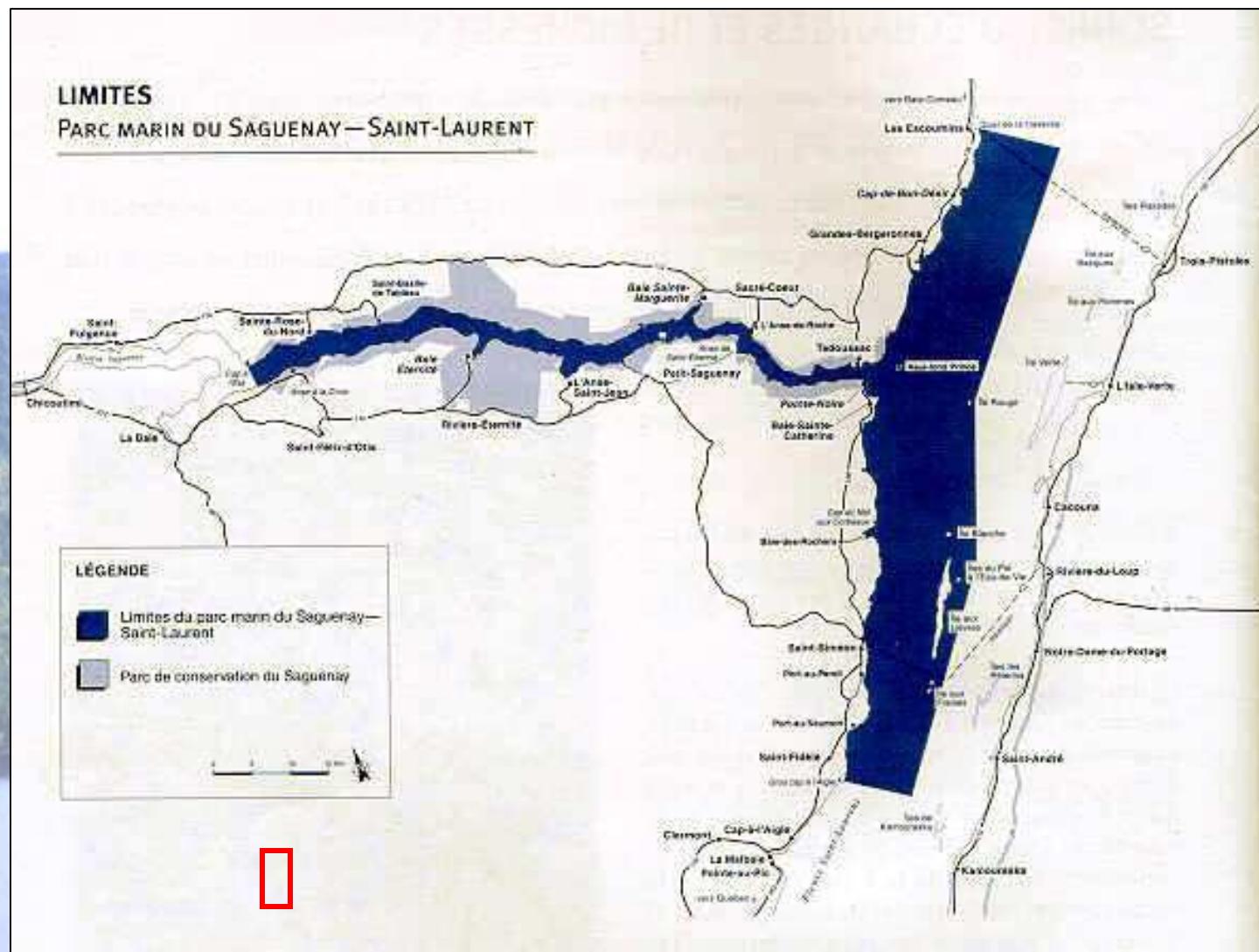
2. Trois formes de justice

- **Justice distributive**
 - Avantages économiques
 - Biens sociaux (travail- éducation)
 - Autres aménités social mais aussi environnementale (accès au loisir- paysage-etc.)
- **Justice procédurale**
 - Le processus de participation
 - Les procédures servant à la prise de décision
- **Justice comme reconnaissance**
 - Capacités des communautés et leur prise en compte
 - Mesures mise en place pour combler les capacités manquante

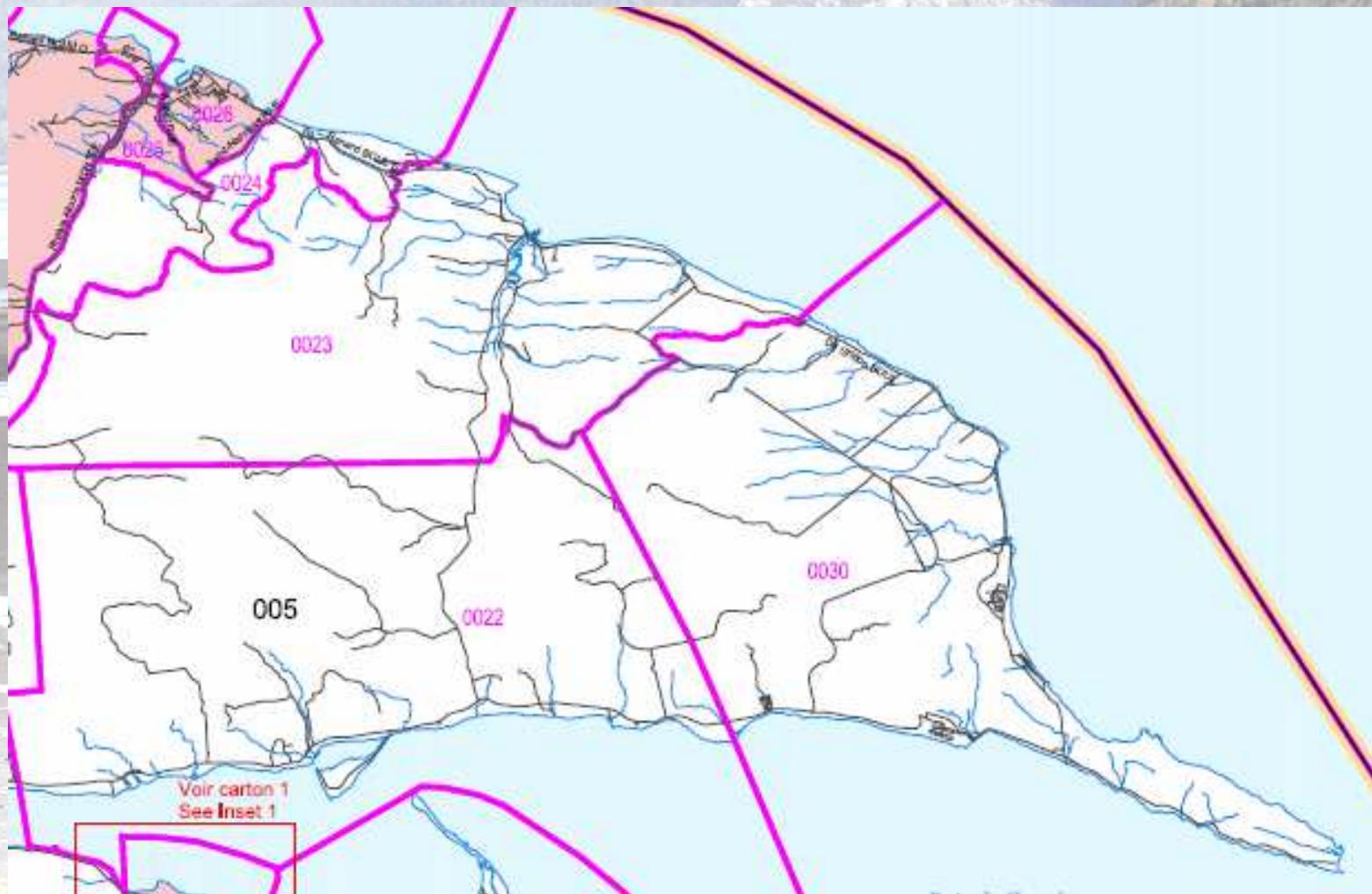
3. Méthodologie et territoires à l'étude

- **Étude de cas a posteriori**
 - création de deux parcs nationaux:
 - un premier, terrestre, parc Saguenay, bordant le fjord (284 km²), et relevant de Québec (**1984**) et un second marin, Saguenay-Saint-Laurent (1 138 km²) relevant d'un partenariat Québec-Ottawa (**1998**)
 - 16 communautés en dévitalisation, réparties dans trois microrégions : le Bas-Saguenay, la Haute-Côte-Nord et Charlevoix-Est.
 - Un parc national fédéral : Forillon, parc fédéral 1970 nécessitant expropriation massive et cause de controverse et d'injustice
 - 3 communautés limitrophes
- **Portrait statistique, qualitatif, longitudinal (20 ans)** des municipalités voisines pour définir les changements temporels
- **Recherche documentaire:** plans et mémoires (Forillon)
- **Évaluation** des impacts sociaux et environnementaux
- **Enquête terrain : entrevues**

3. Zone à l'étude : communautés voisines du parc Saguenay



3. Zone à l'étude: communautés voisines de Forillon



4. Résultats: les communautés voisines du PS

- La valeur médiane de la population rurale: 860 hab./municipalité
- 1 seule municipalité urbaine: Ville de La Baie 19 940 hab. (2001)
- Sur 20 ans (1981-2001), dévitalisation démographique dans 14/16 municipalités, vieillissement de population et exode jeunes
- Augmentation du niveau de scolarité dans 15/16, sauf pour la communauté, porte d'entrée du parc Saguenay
- + Transferts gouvernementaux après 1991, notamment à Tadoussac
- + Pauvreté selon l'indicateur des familles à faible revenu. Après 91, la proportion de familles à faible revenu augmente dans 4 municipalités
- + D'emplois mais dans le secteur tertiaire

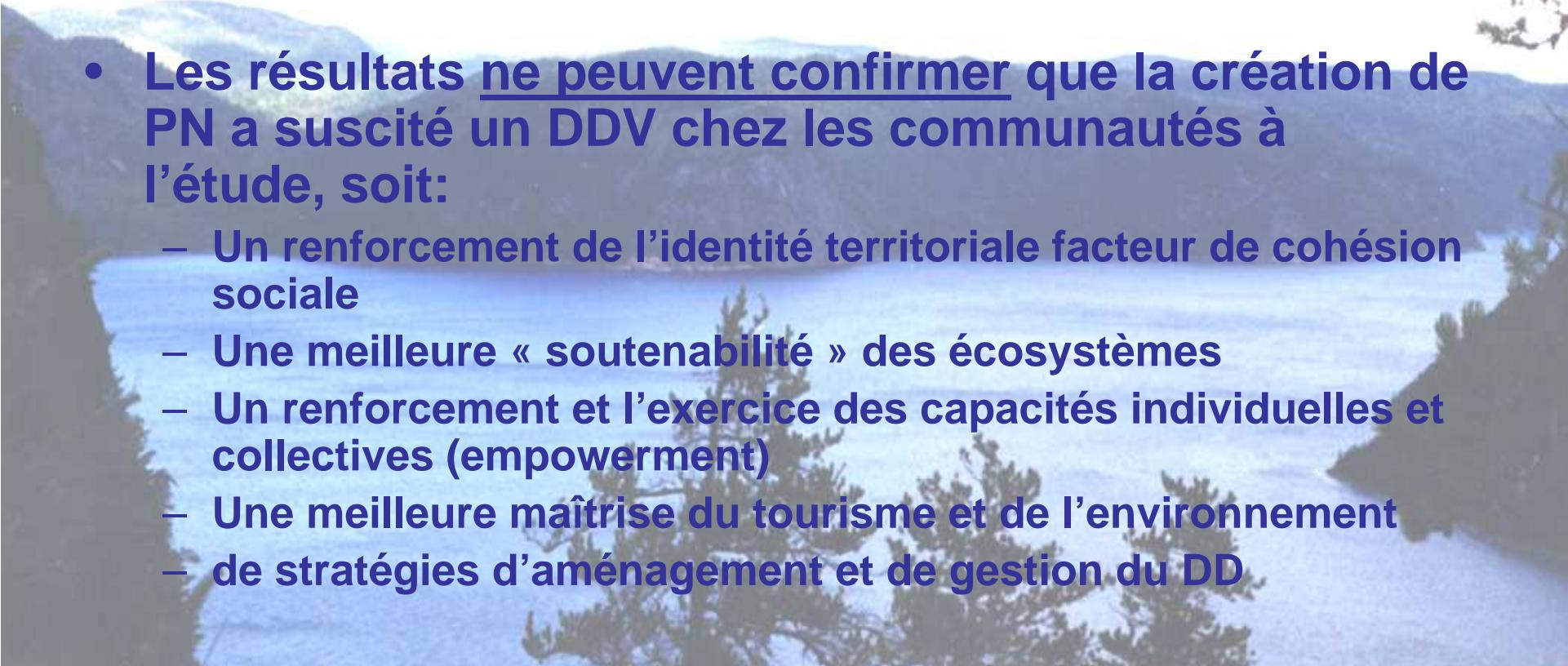
4. Résultats: les communautés voisines de PF

- Trois communautés voisines faisant partie de municipalité fusionnée de Gaspé
- Entre 1981 et 2001, le revenu médian des communautés de l'Anse-au-Griffon et Cap-aux-Os/Penouille a sensiblement rattrapé la moyenne québécoise; mais celui de Cap-des-Rosiers est de 13 500\$ inférieur soit 26 931\$.
- En 2001, les taux de chômage de Cap-aux-os/Penouille et Cap-des-rosiers sont supérieurs à 20% alors que celui de Anse-au-Griffon se situe à 14%. (Qc, 8,2%; Gaspé, 14,8%)
- Les ménages à faible revenu sont en croissance depuis 1981 à Cap-aux-os/Penouille et Cap-des-rosiers

4. Résultats

Familles d'impacts

- Économie locale
- Mobilisation des acteurs
- Dynamique de la communauté
- Tourisme
- Conditions et cadre de vie
- Gestion et usages du territoire
- Protection de l'environnement



4. Résultats pour PS

- Les indicateurs économiques montrent qu'entre 1981 et 2001, soit avant et après la venue du PS, la situation a continué à se dégrader dans la plupart des localités voisines
- Les résultats ne peuvent confirmer que la création de PN a suscité un DDV chez les communautés à l'étude, soit:
 - Un renforcement de l'identité territoriale facteur de cohésion sociale
 - Une meilleure « soutenabilité » des écosystèmes
 - Un renforcement et l'exercice des capacités individuelles et collectives (empowerment)
 - Une meilleure maîtrise du tourisme et de l'environnement
 - de stratégies d'aménagement et de gestion du DD

4. Résultats préliminaires Forillon: justice redistributive



- **Économique**
 - Principalement des emplois saisonniers
 - Augmentation des unités à faible revenu
 - Bénéfices pour une minorité (employés du parc- promoteurs extérieurs- touristes)
- **Biens sociaux**
 - Augmentation des niveaux de scolarité
- **Autres aménités**
 - Services commerciaux de base fermés hors saison touristique
 - Difficulté de communication terrestre
 - Amélioration du paysage
 - Garantie de tranquillité (pas autres développements possibles)
 - Accès amélioré à certaines formes de loisirs

Portrait des communautés à l'étude

Parc Forillon

- Légitimité du processus de participation remis en question par les communautés:
 - non intérêt car l'impression que les décisions sont déjà prises au niveau national
 - Perceptions de peu de pouvoir d'influence
 - Capacités : difficulté pour les membres des communautés voisines de faire le poids dans les audiences face à des acteurs régionaux et nationaux

5. Conclusion

QUESTION

Les parcs sont-ils un levier, un vecteur de développement durable viable?

RÉPONSE

Jusqu'à présent, la présence des parcs nationaux a peu servi de levier au développement local viable des communautés voisines, du moins les résultats de R ne peuvent l'infirmer

5. Écotourisme, parcs et communautés locales: une trilogie porteuse de développement durable viable ?

- Écotourisme: une réponse écologiquement soutenable?
? pas de portrait évolutif de état de environnement tant dans les parcs que dans zone voisine
- Économiquement durable?
Non pour les communautés locales
Oui pour les sociétés gestionnaires et les gros opérateurs
- Socialement et culturellement viable?
Changements perçus comme non souhaités et non équitables, pas renforcement des capacités
- L'écotourisme: une avenue encore limitée pour les collectivités, notamment les plus fragiles

5. Écotourisme, parcs et communautés: une trilogie porteuse de développement local viable?

Pour répondre positivement, il faudrait observer:

- **des changements dans la façon de penser et faire le développement, une réappropriation sociale**
- **Une amélioration de la qualité de vie locale: plus d'équité, de justice sociale, de cohésion ainsi qu'une mise en valeur des caractéristiques biophysique, historique et culturelle des communautés voisines**
- **La mise en œuvre de mesures en vue de faire un suivi des impacts du tourisme (ONU,2001)**

MERCI BEAUCOUP !

A scenic landscape featuring a large body of water in the foreground, a sandy beach, and a range of mountains covered in dense green forests in the background.

Visiter notre site web:

www.uqac.ca/msiaa

www.a21l.qc.ca